

PREPARATION A L'HABILITATION SECUFER

RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE

Le décret SECUFER n°2017-694 encadre la sécurité des travailleurs sur les emprises ferroviaires et impose des obligations de formation et de prévention aux employeurs et aux intervenants.

OBJECTIFS

- Connaître les prescriptions de sécurité applicables aux travaux réalisés dans les emprises ferroviaires conformément au décret n°2017-694 du 2 mai 2017 ;
 - Identifier les risques spécifiques liés à l'environnement ferroviaire :
 - Comprendre l'organisation de la sécurité ferroviaire et les rôles des différents intervenants et appliquer les consignes;
 - Respecter les procédures d'accès, de circulation et d'évacuation en emprises ferroviaires ; Savoir réagir en cas de situation dangereuse ;

PROGRAMME

1) LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX DANGERS ET A LA PREVENTION DES RISQUES SUR LE RESEREAU FERRE

2) L'ENVIRONNEMENT FERROVIAIRE EN FRANCE

3) COMPRENDRE L'ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE (DÉCRET N° 2017-694 DU 2 MAI 2017 «SECUFER»)

- Sens de circulation et repérage des voies
- Zone Dangereuse / emplacement de garage
- Les obligations
- Les accès et autorisations
- Les déplacements hors Zone Dangereuse
- Les déplacements engagés dans les Zones Dangereuses
- Les niches et les refuges
- Traverser les voies

4) INITIATION AUX ESPACES DE DANGER FERROVIAIRE

5) CONNAITRE LES RISQUES LIÉS AUX DÉPLACEMENTS DANS LES EMPRISES FERROVIAIRES.

- Identification des Zones Dangereuses
- Compréhension des Risques : collision, d'électrocution, de chute, etc.
- Procédures de Déplacement : traverser les voies, monter et descendre des véhicules ferroviaires...
- Circulation des trains et convois
- Équipements de Protection Individuelle (EPI) et collectifs (EPC)

- Exécution et organisation des travaux – coactivité & zones d'exclusion
- Gestion des Situations d'Urgence : en cas d'incident ou d'accident, y compris les procédures d'évacuation et les premiers secours.
- Connaissances Légales et Réglementaires

6) MISE EN SITUATION ET CAS PRATIQUES : ateliers simulés de cas pratiques

DOCUMENTATION DE SECURITE ET DE PREVENTION

- Les procédures de gestion de la sécurité documents et consignes;
- Le document unique d'évaluation des risques DUERP*
- Les plans de prévention et les protocoles de sécurité;
- L'autorisation d'accès aux emprises ferroviaires

LES SITUATIONS DE RISQUE

- Exercice pratique – port des EPI ;
- Entraînement sur site ferroviaire – mise en situation des stagiaires
- Les évènements accidentels
- Gérer une situation accidentelle: réaction au danger & secours

7) ÉVALUATION

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance d'exposés, études de situations concrètes au moyen de vidéoprojecteur/paperboard et exercices pratiques.

PUBLIC CONCERNE : Toute personne travaillant dans un environnement ferroviaire nécessitant des mesures de sécurité renforcées.

PRE-REQUIS : Néant

LIEU : Agence ECOPREV ou INTRA ENTREPRISE

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 10 Maximum

DUREE DE LA FORMATION : 1 JOUR (7 HEURES)

ACCESSIBILITE: Handicap En cas de situation de handicap, l'Organisme ECOPREV étudiera la faisabilité de réalisation de la formation.

VALIDATION DES ACQUIS : • Les acquis théoriques sont évalués sous forme de QCM et la pratique lors du parcours d'évaluation. • Une attestation est remise à l'issue de la formation. • Nous préconisons un renouvellement de cette formation tous les 3 ans

Modalités, délai :

